

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 29 JUIN 2024

Le 29 juin 2024, à 10h00, les membres de la LIGUE REGIONALE AUVERGNE- RHONE-ALPES DE BASKETBALL se sont réunis à l'ESPACE ALBERT CAMUS 1 rue Maryse Bastié 69500 BRON, en Assemblée Générale Elective sur convocation du Président, et ce, conformément aux dispositions statutaires de l'Association.

Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : 263 clubs présents représentant 59 103 voix, le quorum (42 368 voix) étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur SCOMPARIN Joël, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une Secrétaire de séance, Madame MULAS DUFFOUX Janine, en tant que Secrétaire Générale de l'Association.

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale :

La Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, Madame Annie Morin, vérifie / confirme que le quorum est atteint pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Voir annexe 1 : Rapports de la commission de vérification des pouvoirs

2. Discours des officiels :

Jacques Champier – Adjoint Délégué à la Vie Associative de la ville de Bron

Marie-Christine Plasse : Présidente CROS Auvergne-Rhône-Alpes

3. Ouverture de l'Assemblée Générale : Joël SCOMPARIN

Joël Scomparin accueille et remercie toutes les personnes présentes, notamment Thierry Balestrière, représentant la FFBB, ainsi que tous les élus de la ligue AURA, Présidents de Comités et représentants de Clubs, venus nombreux.

« Une pensée pour toutes les personnes disparues tant au niveau basket que familial. Je vous propose une minute de silence en leurs mémoires.

Cette fin de mandature, 2020-2024, va donner naissance à la nouvelle 2024-2028 avec comme évènement d'ouverture important les Jeux Olympiques.

J'ai repris la Ligue AURA, il y a deux ans et je suis très content d'être là, mais surtout fier de vous, les clubs, car c'est grâce à vous si on en est là. Vous faites vivre ce sport en étant au quotidien dans les salles. On est la 1^{re} ligue de France, avec 85 000 licenciés en compétition, 97 000 au total, et tout cela grâce à vous. Vous accueillez tous ces licenciés, vous organisez les compétitions et souvent en tant que bénévoles. Vous êtes la plus grande entreprise, vous les bénévoles, et je pense que vous pouvez vous applaudir pour tout ce travail.

Vous avez pu lire le rapport d'activité, qui, cette année, est plutôt complet. Vous y trouverez les comptes rendus de chaque commission et notamment la partie financière. Rappelez-vous, l'année dernière, la ligue s'était engagée, malgré un résultat déficitaire, à ne pas augmenter la licence. Vous nous avez fait confiance et comme vous pouvez le lire dans le rapport financier, le résultat est positif cette saison. Le trésorier vous présentera les comptes tout à l'heure. Je peux quand même vous annoncer, d'ores et déjà, que la part licence de la ligue n'augmentera pas. C'est la bonne nouvelle du jour. Jean vous expliquera comment une partie de ce bénéfice de cette année sera redistribué sous forme d'aides auxquelles vous pourrez bénéficier.

Je vais également parler des commissions, avec tous les bénévoles qui travaillent au quotidien. Vous avez dû voir cette année que, dans 95% des cas, lorsqu'une pénalité sportive était envisagée envers un club, il n'y avait pas de pénalité financière. La ligue était contre la double peine. Pour nous, c'est important, c'est notre volonté de ne pas sanctionner les clubs automatiquement financièrement, surtout pour les premières fois.

Par contre, il y a des points négatifs : les incivilités. Près de 200 dossiers de discipline. Certes, certains pourraient être évités si tout le monde y mettait du sien. Beaucoup

d'incidents ont eu lieu dans les tribunes. Que faire ? Être présent, vigilant. Privilégier la communication, organiser les placements. Je sais que ce n'est pas facile, mais c'est un réel fléau qui touche le basket et c'est vraiment dommage. Les fautes techniques font également partie du bilan négatif. Sur tous les championnats de la ligue AURA, plus de 2400 fautes techniques ont été sifflées. Je vous l'accorde, peut-être certaines ont été infligées un peu rapidement. Comme on dit dans le jargon, « ça dégaine un peu vite ». Ce chiffre est énorme.

Pour rappel, la saison dernière, on n'avait pas atteint les 2000. On a un travail à faire, nous la ligue, en collaboration avec les comités, bien sûr. Sur la formation, sur la psychologie, sur comment appréhender un match. Tout ce travail doit se faire entre les trois familles : joueurs, entraîneurs, officiels.

Au niveau de la commission des officiels, un retour très satisfaisant sur les formations, mais aussi sur la collaboration avec les comités, qui nous fournissent des arbitres. Beaucoup de matchs n'ont pas été couverts. L'année prochaine, ayant plus d'arbitres, nous devrions augmenter la couverture. On essaye de pallier mieux, car il faut respecter les niveaux de catégories.

En ce qui concerne le PSF, beaucoup de clubs ont fait des dossiers cette année. Vous allez bientôt recevoir les avis. Beaucoup de clubs appellent et Marie-Pierre Chapellon et toute son équipe font de leur mieux pour aider.

La commission ruralité devrait trouver plus facilement sa place lors du prochain mandat.

La commission PPF : une grande fierté avec Zaccharie Risacher (français numéro de la dernière DRAFT de Géorgie), ancien pensionnaire du Pôle Espoirs de Lyon et qui sera d'ailleurs le parrain du mini camp de basket à la Plagne cet été.

On peut également mettre à l'honneur les nombreux joueurs qui rentrent au Pôle France. Tous les noms figurent sur le rapport d'activité.

La Commission Technique : l'IFRABB : on compte plus de 200 apprentis cette année dans plus de 160 structures. On est le plus gros institut de formation.

On a fait le choix d'intégrer le CFA de la fédération la saison prochaine. On va développer ce secteur avec de nouvelles formations.

Je terminerai avec l'équipe « La Plagne Aura ». Vous avez pu la voir évoluer sur le territoire. C'est un pari qu'on avait fait avec la fédération. La préparation a pu se faire chez nous avec trois tournois : Monistrol, Lyon et Saint-Etienne. Une semaine s'est ensuivi à TSF à Voiron. Quelle richesse de voir ses huit joueuses s'entraîner sur le sol d'Auvergne-Rhône-Alpes

(Voiron et Vichy). Ces joueuses, très attachantes, vont représenter la fédération aux JO. On a la chance d'avoir quatre équipes représentées sur quatre disciplines. On espère avoir quatre médailles, un espoir pour la future génération.

La ligue AURA se porte bien. Et surtout, je voudrais remercier tous nos salariés. Vous êtes en contact au quotidien. Les élus et les salariés portent aujourd'hui le même maillot, car nous formons une équipe et nous travaillons tous ensemble. Je vous demande de les applaudir.

Je laisse la parole à la Secrétaire Générale. Merci à vous. »

4. Rapport Moral de la Secrétaire Générale : Janine MULAS DUFFOUX

Mesdames et Messieurs les dirigeants de clubs, bonjour à tous et bienvenue dans cette très belle salle de Bron.

Je souhaite tout d'abord avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette saison. Encore cette semaine, nous avons appris la disparition de personnes chères au basket Auralpin. Portons haut leurs mémoires et tout ce qu'ils ont fait pour le basket afin qu'ils soient toujours dans nos pensées.

Nous voilà arrivés à l'issue d'un mandat de 4 ans mouvementé, chargé par une actualité riche et des projets qui se concrétisent sur tout notre territoire. Chargé également, car nous avons vécu de très nombreux événements tout aussi imprévisibles les uns que les autres.

La construction de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes a été chaotique en 2018. Un démarrage de l'AURA malheureusement très contraignant pour tous les comités et les clubs. La proximité et le service aux clubs n'étaient pas la priorité au vu de l'ampleur de mise en route de notre ligue. La destitution du président avait laissé place à une nouvelle dynamique. Nous avons intégré les usages des différents territoires à tous niveaux pour offrir un service réactif et productif. C'est alors que nous avons vécu une crise sanitaire d'une ampleur mondiale inattendue en 2020. Les instances n'ont pu fonctionner de manière classique, nous avons essayé de travailler différemment et surtout à distance... Pour la sortie du confinement, nous avons dû également imaginer et proposer des actions pour le « Retour au Jeu ». Laissait alors place jusqu'en 2022 à la construction et à la stabilisation de la ligue. Mais à la fin de la saison 2022, je vous annonçais pour la seconde fois que la ligue était sans président. Depuis Septembre 2022, le Comité Directeur a confié à l'unanimité la mission de président à Joël SCOMPARIN. Comme je vous l'ai dit l'année dernière, je suis toujours autant rassurée, nous avons vraiment trouvé la bonne personne. Joël est le président que l'ensemble des basketteurs Auralpins mérite d'avoir.

Je compte sur vous, tous dirigeants et acteurs du basket, pour continuer à donner votre confiance à notre président et à toute l'équipe qui travaille pour une ligue saine et au service des clubs.

Aujourd'hui, la Ligue se porte bien et se construit pour l'avenir. De nombreux projets sont en cours pour le développement du basket.

Après une saison 2022-2023 historique, record du nombre de licenciés, record du nombre de titres nationaux et de performances exceptionnelles, nous avons tous l'appréhension de vivre une saison moins exaltante, mais cela n'a pas été le cas, bien au contraire. À la date de rédaction de ce rapport, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes compte 85 115 licenciés. Évolution de 6% par rapport à la saison précédente, soit une augmentation de + 3 452 licenciés.

32 174 licenciées (+6%) et 52 941 licenciés (+3%). Ajoutons nos 12 837 licences hors club (basket santé, OBE, Micro-Basket, ...) ce n'est pas moins de 97 952 licences réalisées en territoire Auralpin. Portons très haut le travail de tous les clubs pour rester la 1^{ère} ligue de France.

Malheureusement toujours un triste record avec à nouveau une augmentation du nombre d'incivilités. Tout comme la saison précédente, pas une journée de championnat sans qu'un gymnase ne soit entaché de mauvais comportements. Cette saison, ce sont les tribunes qui ont remporté la victoire. Les supporters devraient encourager avec ferveur, enthousiasme et passion tous les joueurs. Malheureusement, ces derniers sont devenus nos détracteurs. Au lieu de contribuer à l'essor de notre sport tant aimé, ils contribuent à la perte de nos valeurs et de notre passion. Continuons d'agir ensemble : clubs, comités, ligue et fédération.

Quel bilan pour cette saison 2023-2024. Vous l'avez certainement dans le rapport d'activité le détail de toutes les commissions, mais il me paraît important, cette année, de présenter plus en détail les nombreuses activités de la ligue, car même si vos interlocuteurs premiers sont les comités départementaux, nous œuvrons à notre échelle pour vos intérêts et celui du basket régional.

L'organisation des compétitions régionale 5x5, représente chaque week-end un nombre important de rencontres séniors et jeunes et autant de désignations d'arbitres, de feuilles à contrôler et de résultats à entériner, avec pour les championnats séniors, une pyramide devant permettre l'accession aux compétitions nationales.

Le travail de la commission des compétitions a permis l'organisation de 6 880 rencontres dont :

- 128 matchs de coupe territoriale ;
- 195 rencontres amicales,
- 2 712 rencontres de jeunes

+ 3 600 rencontres de U20 ou séniors

Se sont également 1 443 dérogations qui ont été traitées sur la saison

Le développement du 3x3 se poursuit avec un nombre croissant de compétitions sur tout le territoire, des U13 aux séniors. Aura en rose, le tournoi des pôles, les masters de ligue, l'open plus juniors ligue sont autant d'évènements organisés par la commission

La formation du jeune joueur est la deuxième mission confiée à la ligue par la fédération. La détection dans les comités s'organise sur les catégories U12 et U13 et nous prenons le relais avec environ les jeunes U14 et U15 qui poursuivent le Parcours de Performance Fédéral, le PPF, au sein des 3 pôles espoirs dans lesquelles nous accompagnons les jeunes dans un double projet, scolaire et sportif. Au-delà de la formation, l'objectif est également la détection pour offrir à ces jeunes la possibilité d'intégrer le Pôle France. Nous avons 4 entrées cette année.

La formation toujours. Celles des OTM et arbitres, nos officiels. Formation régionale, formation fédérale, stages de perfectionnements. Il faut également gérer tout le suivi, les désignations, les observations. Un travail quotidien rendu complexe par un manque important d'officiels et parfois, une implication moindre dans leur fonction d'officiels.

La ligue forme également les techniciens avec l'IFRABB. Phase chère à notre Directeur

« " L'IFRABB, plus que jamais au service du développement de la politique de la ligue" et " Le bon stagiaire, au bon endroit, dans la bonne formation, au bon moment" »

Le départ du directeur Pédagogique historique Pierre-Olivier CROIZAT, vers la direction de l'INFBB, a nécessité une réorganisation importante pour permettre à notre organisme de formation de continuer de se développer et franchir les 200 stagiaires, en formation professionnelle sur l'ensemble du territoire.

En plus des formations mises en place précédemment :

- ✓ BPJEPS Basket
- ✓ CPMS (Chargé de Promotion et Marketing Sportif)
- ✓ RPMS (Responsable de Petites et Moyennes structures)
- ✓ DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-Ball)
- ✓ BF (Brevet Fédéraux)
- ✓ DEJEPS (en sous-traitance de la FFBB)

Pour les perspectives et sans sa quête d'innovation, d'adaptation continue, d'amélioration, les perspectives sont nombreuses pour 2024-2025. En rejoignant le CFA fédéral, permettant de mutualiser des ressources (Plateforme, contenu), l'IFRABB espère contribuer au renforcement de la professionnalisation des clubs.

Mais que serait notre ligue sans des finances saines, mais à la fois ambitieuses, gérées de main de maître par notre trésorier et les équipes comptables.

Sans dévoiler le rapport financier qui arrivera juste après, nous avons relevé le défi d'afficher un prévisionnel négatif pour terminer sur un exercice bénéficiaire, nous allons maintenir pour la 5^e année consécutive le tarif de nos licences et nous allons pouvoir continuer notre soutien financier auprès de tous les clubs.

Je tiens profondément à féliciter et remercier l'ensemble des salariés de la Ligue ainsi que toutes les personnes investies au sein du territoire Auralpin : bénévoles, intervenants extérieurs, qui contribuent avec leur énergie et leurs compétences à faire évoluer la Ligue dans tous les secteurs.

Je dédie ce rapport à ma famille et particulièrement à mes filles, mon conjoint, mes amis qui supportent ou plutôt subissent mes nombreuses absences pour le basket, mais également à tous nos amis du basket disparus beaucoup trop tôt et pour tout ce qu'ils ont apporté et donné au basket Auralpin.

Je vous souhaite à tous une très belle pause estivale bien méritée.

Janine MULAS

Vote : Adopté à l'unanimité

5. Trésorerie : Rapport Financier : Jean CELLIER

PRODUITS D'EXPLOITATION :

	30/04/2024	30/04/2023	Variation	Var. %
Ventes de marchandises	74 381	65 420	8 961	14%
Production vendue	30 000	0	30 000	100%
Prestations de services	5 359 856	4 480 360	879 497	20%
Produits des activités annexes	10 596	4 273	6 322	148%
Subvention d'exploitation	197 797	233 875	-36 078	-15%
Reprises et transferts de charges	100 763	97 148	3 615	4%
Autres produits	47 036	27 182	19 855	73%
Produits d'exploitation	5 820 429	4 908 258	912 171	19%

Focus sur les prestations de services (92% des produits d'exploitation) :

- Licences : 3M€ (+405 K€) impactées par les hausses de tarifs FFBB + hausse du nombre de licenciés ;
- IFRABB : 1,8M€ (+507 K€) en lien avec un exercice à pleine capacité pour la première fois ;
- Pénalités financières : 139 K€ (+55 K€) dont :
 - 80 K€ de pénalités pour fautes techniques ;
 - 40 K€ de frais de dossiers disciplinaires ;
 - 19 K€ de pénalités pour absence à l'Assemblée Générale.

A noter que les pénalités pour fautes techniques seront, comme depuis 2018, utilisées pour des actions de la ligue en direction des clubs (offres ballons, ordinateurs, aides diverses).

CHARGES D'EXPLOITATION :

	30/04/2024	30/04/2023	Variation	Var. %
Achats de marchandises	114 952	75 138	39 814	53%
Variation de stock de marchandises	-11 768	0	-11 768	-100%
Achats de matières premières	2 116 686	1 742 473	374 213	21%
Autres achats non stockés et charges externes	1 818 830	1 664 702	154 128	9%
Impôts et taxes	96 609	73 502	23 107	31%
Salaires et traitements	1 060 916	1 001 019	59 897	6%
Charges sociales	419 976	327 784	92 192	28%
Amortissements et provisions	95 675	96 011	-336	0%
Autres charges	4 990	1 201	3 789	316%
Charges d'exploitation	5 716 867	4 981 830	735 037	15%

Informations clés :

- Achats de marchandises : boutique La Plagne AuRA 3x3 + opérations ballons (Prise en charge Ligue : 27 K€) ;
- Achats de matières premières : Licences FFBB
- Autres achats et charges externes :
 - IFRABB : 1,1M€ contre 1M€ en N-1 ;
 - Evènements La Plagne AuRA : 72 K€ ;
 - Honoraires projets immobiliers : 49 K€
- Masse salariale : intégration de la prime d'intéressement à hauteur de 45 K€ ;

RESULTATS :

	30/04/2024	30/04/2023	Variation	
Résultat d'exploitation	103 562	-73 572	177 134	

	30/04/2024	30/04/2023	Variation	Var. %
Produits financiers	1 443	2 498	-1 055	-42%
Résultat financier	1 443	2 498	-1 055	-42%

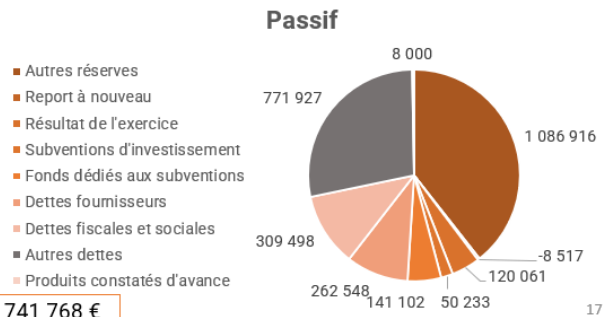
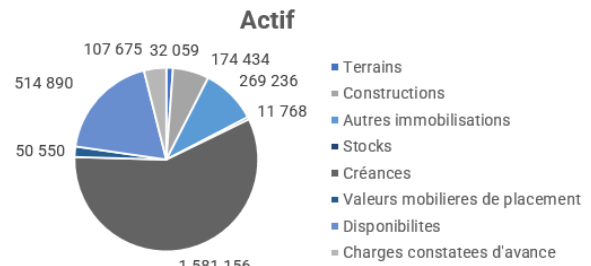
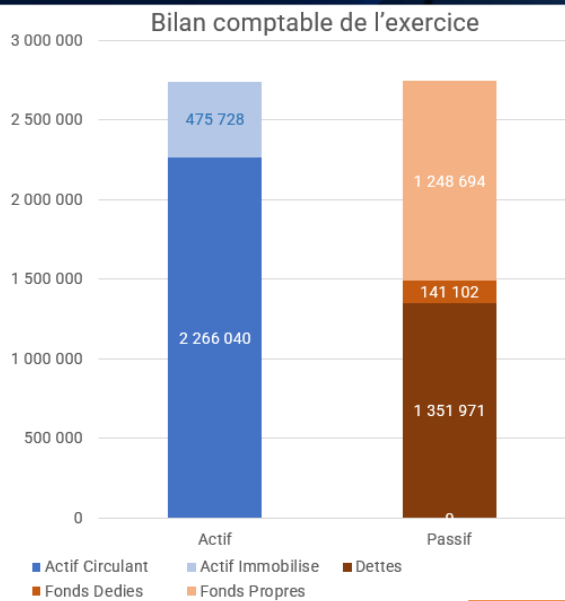
Résultat courant	105 005	-71 074	176 079	
-------------------------	----------------	----------------	----------------	--

Produits exceptionnels	4 567	28 431	-23 864	-84%
Charges exceptionnelles	551	18 484	-17 933	-97%
Résultat exceptionnel	4 016	9 947	-5 931	-60%

Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0%
Report des ressources	11 041	11 041	0	0%

Résultat de l'exercice	120 061	-50 086	170 148	
-------------------------------	----------------	----------------	----------------	--

Proposition d'affecter le résultat de 120 061€ en report à nouveau



Total Bilan : 2 741 768 €

Vote : Adopté à l'unanimité

6. Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Louis QUENTIN, représentant la société NOVANCES, présente le rapport du Commissaire aux Comptes.

7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Mis au vote : Mandat confié au cabinet NOVANCES pour les 6 prochaines années.

Vote : Adopté à l'unanimité

8. Dispositions financières 2024-2025

- **Changements Barème officiels :**

Arbitres / Observateurs / Délégués	2023 - 2024	2024 - 2025
Championnats seniors PN	40,00 €	43,00 €
Championnats seniors R2 & R3	38,00 €	41,00 €
Championnats U21M	32,00 €	35,00 €
Championnats jeunes	29,00 €	32,00 €
Coupes Territoriales Seniors	38€ ou 40€ suivant le niveau de l'équipe la plus élevée	41€ ou 43€ suivant le niveau de l'équipe la plus élevée
Coupes Territoriales Jeunes	29,00 €	32,00 €
Compétitions 3x3	30,00 € le tournoi	30,00 €/jour + frais km



Officiels de Table de Marque	2023 - 2024	2024 - 2025
Championnats Seniors et Jeunes	28,00 €	31,00 €
Coupes Territoriales Seniors et Jeunes	28,00 €	31,00 €
Compétitions 3x3	15,00 € / jour	20,00 € / jour + frais km

- **RAS sur le reste**

Aucune augmentation de la part des licences (ni sur le socle, ni sur l'extension)

23

9. Budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025 :

			30/04/2024		Prévisionnel 24-25	
			Charges	Produits	Charges	Produits
STA		Vie Statutaire	30 198	1 218 935	37 800	1 135 000
STA	SUBVE	Financements publics non fléchés	0	120 900	0	115 000
STA	FEDER	Aides de la Fédération	0	33 328	0	32 000
STA	AFFIL	Affiliation des clubs	0	82 989	0	83 000
STA	LICEN	Licences et titres de participations	0	921 213	0	905 000
STA	REUNI	Réunions statutaires	19 173	18 700	25 300	0
STA	CODIR	Missions et déplacements des membres du CD	1 660	0	2 500	0
STA	DISCI	Commission Régionale de Discipline	9 365	41 805	0	0
STA	MEDIC	Commission Régionale Médicale	0	0	5 000	0
STA	CIToy	Commission Régionale Démarche Citoyenne	0	0	5 000	0
VAL		Valorisation et Image du Territoire	58 271	53 150	59 000	74 600
VAL	FEMIN	Basket Féminin	8 920	5 000	10 000	0
VAL	COMMU	Communication et Marketing	8 572	43 467	15 000	70 000
VAL	EVENT	Évènementiel	36 638	4 683	31 000	4 600
VAL	ACADE	Académie Régionale "Christian JALLON"	3 931	0	3 000	0
VAL	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	211	0	0	0
ORG		Organisation Générale et Logistique	237 589	0	219 300	0
ORG	SIEGE	Siège et Antennes	138 807	0	139 000	0
ORG	VEHIC	Véhicules	86 715	0	80 300	0
ORG	EVENT	Manifestations diverses	12 066	0	0	0

25

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025 :

			30/04/2024		Prévisionnel 24-25	
			Charges	Produits	Charges	Produits
PRA		Compétitions et Pratiques Sportives	46 350	289 859	57 500	206 420
PRA	0 CH5X5	5x5 : Championnats régionaux	0	240 730	0	161 460
PRA	0 PEREQ	5x5 : Caisse de Péréquation	0	13 981	0	12 960
PRA	0 CP5X5	5x5 : Coupes territoriales	22 332	0	22 500	0
PRA	0 LG3X3	3x3 : Super League et Junior League	7 856	1 800	9 000	0
PRA	0 SANTE	VxE : Basket Santé	13 410	33 348	26 000	32 000
PRA	0 REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	2 752	0	0	0
DYN		Dynamique Territoriale	0	0	22 000	0
DYN	0 DEPAR	Aide aux Comités Départementaux	0	0	22 000	0
FOR		Formation	596 081	277 424	611 000	334 000
FOR	0 POLES	Pôles Espoirs	442 833	221 699	457 000	280 000
FOR	0 PPFST	PPF : Stages et Camps des Sélections	24 296	0	47 000	0
FOR	0 PPFSE	PPF : Tournoi des Sélections	66 284	0	40 000	0
FOR	0 CAMPS	Camps d'Été	48 941	55 725	51 000	54 000
FOR	0 REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	13 727	0	16 000	0
FOR		IFRABB	430 144	1 470 083	410 500	1 370 080
FOR	0 IFTEC	IFRABB : Formation des Techniciens	371 401	1 409 173	341 000	1 312 080
FOR	0 IFJOU	IFRABB : Formation des Joueurs d'Intérêt Général	1 070	15 920	1 500	14 000
FOR	0 IFOFF	IFRABB : Formation des Officiels	57 673	44 990	64 000	44 000
FOR	0 IFDIR	IFRABB : Formation des Dirigeants	0	0	4 000	0

26

			30/04/2024		Prévisionnel 24-25	
			Charges	Produits	Charges	Produits
AGF		Administratif, Financiers et Ressources Humaines	1 727 963	108 313	1 688 500	85 500
AGF	0 EMPLO	Ressources Humaines contractuelles	1 408 400	29 193	1 408 400	8 000
AGF	0 STAGI	Stagiaires	7 786	11 333	6 300	11 000
AGF	0 CIVIQ	CTS	0	0	8 400	0
AGF	0 FORMA	Formation continue du personnel	8 018	0	1 400	0
AGF	0 IMPOT	Impôts et taxes sur les salaires	83 486	0	56 500	0
AGF	0 FINAN	Opérations financières	5 063	4 038	3 000	5 000
AGF	0 HONOR	Honoraires des intervenants extérieurs	15 596	0	11 500	0
AGF	0 AMORT	Amortissements	95 675	0	100 000	0
AGF	REUNI	Fonctionnement du Pôle et des Commissions	103 939	63 749	93 000	61 500
LA PLAGNE AURA 3X3			124 783	44 783	0	0
DIV Divers ou Exceptionnel			101 598	10 492	100 000	0
DIV	0 DIVER	Divers	11 639	10 492	100 000	0
DIV	0 EXCEP	Exceptionnel	89 959	0	0	0
TOTAL			3 352 977	3 473 039	3 205 600	3 205 600
				120 062		0

27

Vote : Adopté à l'unanimité

10. Elections 1^{er} tour :

Madame Annie Morin présente, une à une, les personnes qui ont candidaté pour le Comité Directeur.

Elle rappelle que, suite aux nouveaux statuts de la ligue en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024, le Comité Directeur sera composé de 32 membres à parité stricte, 50% de femmes et 50% d'hommes. Soit 16 femmes et 16 hommes.

Sur ces 32 postes, il faut comprendre 1 poste pour le médecin, 1 poste en qualité de -26 ans femme et 1 poste en qualité de -26 ans homme et un représentant de chaque comité départemental.

A la suite de l'élection du Comité Directeur de l'Assemblée Générale élective, le Comité Directeur se réunit afin de proposer un président à l'Assemblée Générale. Le Président est élu par l'Assemblée Générale élective.

COLLEGE MEDECIN

- 1 poste à pourvoir - 1 candidat



• THEOULE Jean (CD69)

COLLEGE – 26 ANS

- HOMME : 1 poste à pourvoir - 1 candidat



• AL MUFTI Rami (CD69)

- FEMME : 1 poste à pourvoir - 0 candidat

- Poste reste vacant

AUTRE COLLEGE

- FEMMES : 15 postes à pourvoir - 16 candidates



LACQUIT DOCHER
Céline (CD63)



REA Valérie
(CD69)



USCLADE Virginie
(CD69)



MULAS DUFFOUX
Janine (CD69)



SIBUT Chantal
(CD38)



NEGRELLO Annick
(CD15)



TAEYE Corinne
(CD73)

AUTRE COLLEGE

- FEMMES : 15 postes à pourvoir - 16 candidates



VIGUIER Brigitte
(CD03)



CHAPELLON Marie-Pierre
(CD43)



FILAMBEAU Sylvette
(CD2607)



VINCENT Patricia
(CD03)



CLAIRET Aline
(CD69)



GAFFORINI Laurence
(CD38)



ZENTAR Claudine
(CD42)



DESOEUVRE Christelle
(CD69)



GENTILE Antonella
(CD63)

AUTRE COLLEGE

- HOMMES : 14 postes à pourvoir - 13 candidats



VACHER Pierre
(CD42)



DE FRAISSINETTE
Dominique (CD42)



GEORGES David
(CD63)



CELLIER Jean
(CD01)



DILDARIAN Jean-
Claude (CD63)



GILBERT Michel
(CD63)



CLUZEL Franck
(CD42)



FOREST Alexis
(CD2607)



GIRARD Valentin
(CD2607)

AUTRE COLLEGE

- HOMMES : 14 postes à pourvoir - 13 candidats



JACQUIER Doris
(CD74)



SCOMPARIN Joël
(CD69)



LABARTHE Renaud
(CD74)



PERRIER Clément
(CD01)

Madame Annie MORIN présente ensuite les candidats pour l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB 2024

DELEGUES AG FFBB 2024

- Titulaires : 4 postes à pourvoir – 4 candidats



CELLIER Jean (CD01)

LABARTHE Renaud (CD74)



LACQUIT Céline (CD63)

MULAS Janine (CD69)

Uniquement
pour les
clubs CF

DELEGUES AG FFBB 2024

- Suppléant : 4 postes à pourvoir – 2 candidats



VACHER Pierre (CD42)

SCOMPARIN Joël (CD69)

Uniquement
pour les
clubs CF

Janine Mulas présente le système de vote à l'assemblée et explique le fonctionnement.

Un temps est laissé à tous les représentants de clubs pour voter.

11. Intervention Fédérale : Thierry BALESTRIÈRE



Sommaire

- L'Assemblée générale électorale de la FFBB
- Les JOP de Paris 2024
- Les assurances fédérales

Document de travail

58

L'Assemblée Générale électorale de la FFBB

- Les enjeux :
 - Renouveler les membres du Comité Directeur de la FFBB
 - Elire le nouveau Président de la FFBB
- La date : le 14 décembre 2024
- Le nouveau processus de vote, conforme à la loi de mars 2022 :
 - Le vote direct des clubs
 - Le vote électronique à distance

Document de travail

60

L'Assemblée Générale électorale de la FFBB

- 3 nouveaux collègues au Comité Directeur, conforme à la loi de mars 2022 :
 - 2 représentants des Athlètes de Haut Niveau
 - 1 représentant des arbitres
 - 1 représentant des entraîneurs
 - Ces représentants sont élus par leurs pairs
- Les présidents de clubs votent, à distance, le 14 décembre
 - 4 votes :
 - 1^{er} tour et 2nd tour
 - Validation du président LNB
 - Election du président fédéral

Document de travail

61

Les JOP Paris 2024

Les JOP de Paris 2024

PARIS 2024
Olympic Games | SCHEDULE | WOMEN
FIBA

GROUPS

GROUP A
GROUP B
GROUP C

PHASE FINALE

Basketball féminin

- Du 28 juillet au 11 août
- Tournoi à 12 équipes
- Phase préliminaire à Lille
- Phase finale à Paris

Objectif : Podium Olympique

Document de travail

63

Les JOP de Paris 2024

PARIS 2024
Olympic Games | SCHEDULE | MEN
FIBA

GROUPS

GROUP A
GROUP B
GROUP C

PHASE FINALE

Basketball masculin

- Du 27 juillet au 10 août
- Tournoi à 12 équipes
- Phase préliminaire à Lille
- Phase finale à Paris

Objectif: Podium Olympique

Document de travail

64

Les JOP de Paris 2024



Basket 3x3

La Concorde a été choisie pour accueillir les épreuves de BMX freestyle, de breaking, de skateboard et de basketball 3x3, qui auront pour cadre cette place emblématique de Paris.

Qualification directe

Pays hôte: 1 seule équipe (le genre le mieux 'ranké' = Féminines)

Tournois de Qualification Olympique

Qualification acquise pour l'équipe masculine à Debrecen – Hongrie – Mai 2024

Document de travail

65

Les JOP de Paris 2024

Tournois 3x3 – Femmes & Hommes

Les équipes qualifiées pour les JO Paris 2024

Femmes: China (ranking), USA (ranking), France (Ranking), Azerbaijan (UOQT 1), Australia (UOQT 2), Germany (OQT), Spain (OQT), Canada (OQT)

Hommes: Serbia (ranking), USA (ranking), China (Ranking), Latvia (UOQT 1), Netherlands (UOQT 2), France (OQT), Lithuania (OQT), Poland (OQT)

- Du 30 juillet au 5 août 2024
- 8 équipes par genre
- Toutes les équipes se jouent
- Les 2 premières équipes sont directement qualifiées pour les ½
- Les équipes classées de 3 à 6 sont qualifiées pour les ¼

Objectif: Podium Olympique

Document de travail

66

Les JOP de Paris 2024

- L'offre de billetterie olympique pour les acteurs du basket français



Document de travail

67

Les JOP de Paris 2024

Offre FFBB aux Comité Départementaux et Ligues Régionales

- 2 billets offerts par structure au président en exercice et à un membre du bureau à désigner
- Un choix à effectuer parmi un des six matchs qualificatifs des équipes de France à Lille
- Une offre nominative et non cessible en raison des conditions imposées par le COJOP Paris 2024
- Une possibilité d'acquérir pour les ligues, les comités **et même les clubs** (via leur comité) des billets en catégorie C pour les 6 matchs des équipes de France 5x5 (80 € la place) !

Document de travail

68

Les JOP de Paris 2024

Offre FFBB offerte aux Clubs affiliés à la FFBB

- 1 billet offert par club au président en exercice
- Un choix à effectuer parmi un des six matchs qualificatifs des équipes de France à Lille
- Une offre nominative et non cessible en raison des conditions imposées par le COJOP Paris 2024
- Une possibilité d'acquérir des billets (via le comité ou la ligue) pour les 6 matchs des équipes de France 5x5 à Lille (**Cat C – 80 €**) à côté du billet offert pour le président.



Document de travail

69

Les JOP de Paris 2024

Offre billetterie populaire offerte par l'Etat aux bénévoles et salariés des Ligues régionales et des Comités départementaux

- 50 billets offerts par ligue métropolitaine (10 par ligue ultramarine) pour valoriser les bénévoles et salariés des ligues et comités.
- Un choix à effectuer parmi les sessions à Lille, Paris jeux Olympiques ou Paralympiques.
- Une offre permettant de bénéficier jusqu'à 4 billets par bénévole ou salarié avant le 3 juin 2024.



Document de travail

70

Les JOP de Paris 2024

Offre billetterie populaire offerte par l'Etat aux bénévoles licenciés avec fonction cochée (Dirigeants, Arbitres, Entraîneurs, Officiels)

- 2 800 billets attribués par tirage au sort après inscription avant le 7 juin 2024 pour valoriser les bénévoles de tous les territoires.
- Un choix à effectuer parmi toutes les sessions 5x5 à Lille et Paris aux jeux Olympiques ou Paralympiques.
- Une offre permettant de bénéficier jusqu'à 4 billets par bénévole avant le 7 juin 2024.



Document de travail

71

Les assurances fédérales

Document de travail

Les assurances fédérales

Contexte :

Au cours de la saison 2023/2024, plusieurs accidents corporels graves de licenciés sont survenus.

De nombreux licenciés pensent être couverts en cas de blessure par leur assurance personnelle mais lorsque l'accident arrive leur assureur émet un refus ou ils ne disposent pas d'une assurance fédérale (IA).

Pour rappel :

- Conformément au contrat collectif souscrit par la FFBB, les clubs et les licenciés bénéficient obligatoirement de la **garantie d'assurance Responsabilité Civile (RC)** dans le cadre de la pratique du Basket.
- La **garantie d'assurance Individuelle Accident (IA)** en cas de blessure est quant à elle facultative – plusieurs formules sont proposées auprès de la MDS.



[Clip assurances MDS](#)

Document de travail

73

Les assurances fédérales

Des évolutions ont été effectuées lors de la prise de licence sur la partie de la plateforme e-Licence - étape 4 « JE M'ASSURE » :

- Renforcement de l'information et de l'intérêt à être couvert en assurance corporelle (blessure)
- Présentation d'un tableau simplifié des formules d'assurance IA (garanties, formules, coût)
- Possibilité d'information du licencié quand son club prend à sa charge une garantie d'assurance IA (exemple formule A à 2,17 € / an). Dans cette hypothèse la référence à un choix « N » (souscription à aucune assurance) n'est donc pas possible.
- Si non pris en charge par le club, pour une cotisation de 2,17 € / an, le licencié bénéficie de la formule A, sauf indication contraire de sa part (pour une formule supérieure ou refus)

Pour pratiquer en toute sérénité et être assuré en cas de dommage corporel (blessure), il est important d'être bien garanti avec les assurances Individuelles Accident fédérales MDS ci-après.

Document de travail

74

Les assurances fédérales

Les formules d'assurances Individuelles Accident (Mutuelle Des Sportifs)
Tableau récapitulatif :

Garanties	Formule A 2,17€/an	Formule A+ 2,53€/an	Formule B 6,27€/an	Formule B+ 6,63€/an	Choix « N » (aucune assurance)
FRAIS DE SOINS DE SANTE :					
• Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation	✓	✓	✓	✓	✗
• Forfait journalier hospitalier	✓	✓	✓	✓	✗
• Ostéopathie	✓	✓	✓	✓	✗
• Soins dentaires/frais prothèse dentaire	✓	✓	✓	✓	✗
• Soins optiques	✓	✓	✓	✓	✗
• Frais de transport	✓	✓	✓	✓	✗
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓	✗
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓	✗
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓	✓	✓	✗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓	✗

✓ Augmentation des capitaux selon le taux d'invalidité.

Document de travail

75

Questions :

JA Vichy Basket : Comment obtenir l'attestation d'assurance auprès de la FFBB.

Réponse : on peut l'avoir directement sur FBI.

AL Aubière : un licencié n'a rien coché quand il a pris l'assurance. L'option minimum n'apparaissait pas.

Réponse : il faut que le club, lors de l'affiliation, coche la case pour financer le premier niveau. On peut modifier après dans FBI via le Comité départemental.

Caluire : est-ce que les nouveaux championnats en jeunes annoncent un changement de catégories paires dans le futur ? U14-U16.

Réponse : ce changement est intervenu suite au questionnement des territoires. La FFBB laisse la main. Certains vont le faire et d'autres non. Il s'agit d'une décision interne à la FFBB.

Autre : est-ce que l'assurance de la FFBB est une assurance complémentaire ?

Réponse : la RC (1^{re} option) couvre en cas d'incident envers autrui. Elle vient en complément de la CPAM et de la Mutuelle. Les autres options permettent d'avoir des indemnités journalières, ce que ne permettent pas la CPAM ni la mutuelle.

SA Thiers : est-ce que les licenciées féminines peuvent jouer avec un foulard.

Réponse : La FFBB a pris une décision qui figure dans les règlements : les vêtements à connotation religieuse sont interdits au moment du jeu.

Basket 38 : quel est le délai de traitement pour les déclarations d'accident ?

Réponse : tout le process est dématérialisé. Il faut envoyer un mail à assurances@ffbb.com.

Club 2607 : le club a fait le choix de payer l'assurance A pour les jeunes et la B+ pour ceux qui travaillent. Or, actuellement sur FBI, on ne peut en cocher qu'une.

Réponse : en effet, le distinguo n'est pas possible. Il va falloir modifier le site, je vais relancer les informaticiens.

12. Résultats des élections du 1^{er} tour :

Madame Annie Morin donne les résultats du 1^{er} tour.

- 26 ANS HOMME				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elu/non élu
AL MUFTI Rami (CD69)	-26	42 987		- élu
MEDECIN				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elu/non élu
THEOULE Jean (CD69)	M	41 772		- élu
HOMMES				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elu/non élu
VACHER Pierre (CD42)	H	45 695	1	élu
CELLIER Jean (CD01)	H	44 258	4	élu
CLUZEL Franck (CD42)	H	44 665	3	élu
DE FRAISSINETTE Dominique (CD42)	H	40 944	11	élu
DILDARIAN Jean-Claude (CD63)	H	41 235	10	élu
FOREST Alexis (CD26/07)	H	43 886	5	élu
GEORGES David (CD63)	H	40 442	12	élu
GILBERT Michel (CD63)	H	41 710	7	élu
GIRARD Valentin (CD26/07)	H	41 701	8	élu
JACQUIER Doris (CD74)	H	41 475	9	élu
LABARTHE Renaud (CD74)	H	39 969	13	élu
PERRIER Clément (CD01)	H	41 733	6	élu
SCOMPARIN Joël (CD69)	H	45 262	2	élu
FEMMES				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elue/non élue
VIGUIER Brigitte (CD03)	F	35 106	16	non élue
VINCENT Patricia (CD03)	F	41 254	12	élue
ZENTAR Claudine (CD42)	F	42 280	6	élue
CHAPELLON Marie-Pierre (CD43)	F	44 244	1	élue
CLAIRET Aline (CD69)	F	42 853	3	élue
DESOEUVRE Christelle (CD69)	F	41 605	11	élue
FILAMBEAU Sylvette (CD26/07)	F	39 793	14	élue
GAFFORINI Laurence (CD38)	F	42 705	5	élue
GENTILE Antonella (CD63)	F	42 706	4	élue
LACQUIT DOCHER Céline (CD63)	F	42 020	10	élue
MULAS DUFFOUX Janine (CD69)	F	43 894	2	élue
NEGRELLO Annick (CD15)	F	40 890	13	élue
REA Valérie (CD69)	F	38 815	15	élue
SIBUT Chantal (CD38)	F	42 027	9	élue
TAEYE Corinne (CD73)	F	42 058	8	élue
USCLADE Virginie (CD69)	F	42 059	7	élue

Pour les délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB

Titulaires				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elu/non élu
CELLIER Jean (Titulaire)	H	11 191	3	élu
LABARTHE Renaud (Titulaire)	H	10 888	4	élu
LACQUIT DOCHER Céline (Titulaire)	F	11 579	2	élue
MULAS DUFFOUX Janine (Titulaire)	F	13 075	1	élue
Suppléants				
identifiant e-votez	Collège	Voix candidats	Classement	Elu/non élu
VACHER Pierre (Suppléant)	H	12 094	2	élu
SCOMPARIN Joël (Suppléant)	H	12 517	1	élu

13. Elections du Président de la Ligue

Election, par le Comité Directeur nouvellement élu, parmi ses membres, du président de la Ligue Régionale.

Proposition, par le plus jeune membre du Comité Directeur, à l'Assemblée Générale du président candidat.

Election, au scrutin secret, par l'Assemblée Générale, du Président de la Ligue Régionale.

Pendant que les membres nouvellement élus se retirent pour voter, le film de la saison est diffusé à l'assemblée.

14. Proclamation du résultat de l'élection du Président de la Ligue

Rami Al Mufti, le plus jeune membre du Comité Directeur, annonce que le Comité Directeur propose Monsieur Joël Scomparin comme Président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. 28 voix pour et 2 voix en abstention.

Le même dispositif de vote va être utilisé pour que l'assemblée puisse valider le choix du Comité Directeur.

Un incident dû au réseau ne permettant pas au dispositif de fonctionner, Janine Mulas demande à l'assemblée de valider le vote à main levée. L'assemblée est d'accord à l'unanimité.

Le vote est soumis à main levée : 1 abstention

Joël Scomparin est élu Président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

15. Présentation des partenaires

Joël Scomparin remercie pour sa présence, le partenaire fidèle, Monsieur Christophe Cornet, représentant le Crédit Mutuel.

Joël Scomparin laisse la parole à deux autres partenaires :

Manuel Barbançon représente Groupama.

« Félicitations à toutes et à tous pour cette belle Assemblée Générale. Merci également d'avoir fait un débat sur les assurances. C'est une grande fierté de devenir partenaire de la Ligue Aura de Basket-Ball. On est déjà partenaire de plusieurs ligues sur la région. La convention signée récemment portera sur deux publics. Principalement l'IFRABB, le basket santé et les bénévoles. Vous êtes tous des bénévoles dans cette salle et notre action cible le bénévolat en collaboration avec le CROS. Nous avons créé l'année dernière la première cérémonie des Trophées des bénévoles. Une jeune licenciée de l'ASM Basket a été récompensée en tant qu'entraîneur. La deuxième édition aura lieu le 30 octobre 2024 à Lyon. Tous les clubs sont invités à proposer des dossiers de candidature de bénévoles. Je vais terminer en vous félicitant pour toutes vos belles actions. »

Thomas Bouvrande et Maxime Bautista représentent SPALDING

« Bonjour à tous et merci de nous accueillir. Spalding c'est le ballon de l'Euro League, depuis plus de 30 ans celui de la Ligue Nationale de Basket Ball et celui de la Ligue Aura avec une petite surprise. Vous avez beaucoup de chance, car vous avez un Président extrêmement dynamique. Nous sommes fiers de vous présenter un ballon qui sera totalement personnalisé aux couleurs de la Ligue Aura. Un design particulier pour les filles et les garçons. Cela renforce notre partenariat que l'on a déjà depuis quelques années. De plus, lorsque Joël nous a contactés pour l'équipe Aura La Plagne, nous avons accepté immédiatement. Nous sommes très fiers d'avoir pu participer à la préparation de l'équipe. Je vais terminer en confirmant que tout cela n'est pas possible sans un partenaire local. Et là aussi, vous privilégiés car vous avez la chance d'avoir l'un des meilleurs en France pour vous assurer un service au quotidien. Je laisse la parole à Florent qui représente Sport Avenue Pro. »

Florent Reynaud et Arnaud Chouvet représentent Sport Avenue Pro

« Bonjour à tous et merci pour votre accueil. Effectivement, il y a deux ans, je reçois un appel de Joël qui nous propose un partenariat. On parlait de stabilité tout à l'heure, cela fait 21 ans que j'ai une société sur Andrézieux-Bouthéon. On est aussi présent à Roanne et à Brive Charensac. Peut-être dans quelques mois sur Lyon, pourquoi pas. Thomas veut continuer le partenariat avec la ligue, mais avec moi. Quand vous avez un client qui vous fait confiance sans trop vous connaître et quand vous avez une marque qui vous dit, on y va ensemble, il faut y aller. Nous, on fait le boulot. Ce qui fait la force d'un club, d'un comité ou d'une ligue, c'est son référent. En ce qui concerne votre ligue, Joël est une personne d'engagement. On est très fier de renouveler ce partenariat, grâce à Spalding et grâce à Joël et toute son équipe. La ligue a la chance d'avoir des salariés très compétents car les

designs ont été créés en interne. Guillaume Dervaux est à l'origine de ce graphisme et il mérite des applaudissements. On sait travailler à distance et on a laissé une petite offre pour la rentrée pour des maillots en collaboration avec la Ligue et Spalding. »

Joël Scomparin confirme que la Ligue, dans le cadre des aides budgétaires, permettra aux clubs de pouvoir s'équiper avec ce nouveau ballon. Un ballon, au départ au prix de 112 €, pourra s'acquérir pour 60 €.

16. Récompenses

Récompenses fédérales :

- Médaille de Bronze :
 - o Monsieur Franck Dufour
 - o Madame Virginie D'ambrosio
 - o Madame Sandrine Sarrio
 - o Monsieur Clément Perrier
 - o Madame Cécile Gonichon
 - o Madame Sandrine Cabel
 - o Monsieur Anthony Caido
 - o Madame Céline Lacquit Docher
 - o Monsieur Guillaume Dervaux
 - o Madame Marie Martelon
 - o Monsieur Jean Cellier
 - o Madame Camille Monteiro
 - o Monsieur Patrick Dechet
 - o Monsieur Théo Rougeron

- Médaille d'argent :
 - o Madame Christiane Luizet
 - o Monsieur Henri-Marc Sanchez
 - o Madame Janine Mulas

- Médaille d'Or
 - o Madame Corinne Benintendi

Finales régionales triangulaires :

Deux équipes n'ont pas eu leurs récompenses, médaille d'argent :

- Le club de CS Ozon en féminine (monte en RF2)
- Le BC Riorges en masculin (monte en Pré national)

Trophées :

- Monsieur Jean-Louis Perez – arbitre (78 ans) encore en activité.
- Monsieur Pierre-Olivier Croizat

- Monsieur Jean-Pierre Morateur

17. Clôture Assemblée Générale : Joël Scomparin

Joël SCOMPARIN remercie l'assemblée pour sa participation et son engagement. Il y a des chantiers sur les quatre prochaines années. Notamment le projet immobilier. On ne l'a pas présenté aujourd'hui, car il n'est pas finalisé, mais il avance rapidement. Je remercie les clubs qui ont voté pour et il devrait voir le jour d'ici peu. Le deuxième gros projet est la formation des officiels pour lutter contre les incivilités. On a également pensé, à partir de janvier, à créer un fond dédié à la formation. L'argent des clubs doit retourner aux clubs. Ce sujet sera abordé lors du prochain Comité Directeur qui aura lieu le 11 juillet 2024. Bonnes vacances et à la saison prochaine au bord des terrains.

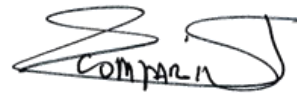
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale se clôture à 12 h 30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire de séance.

La Secrétaire Générale
Janine MULAS



Le Président
Joël SCOMPARIN



ANNEXE 1

**Assemblée Générale
de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de
Basket Ball**

**Samedi 29 juin 2024
ESPACE ALBERT CAMUS à BRON**

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions de l'article 8 des Statuts de la Ligue Régionale, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée des Membres des Groupements Sportifs représentant la moitié au moins du nombre de voix dont disposent les Clubs.

Le nombre est de : 84 735 voix

Le quorum exigible est de : 42 368 voix

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de 59013 voix

Le nombre de clubs présents ou représentés est de 263 clubs

Le quorum étant atteint, la Commission de Vérification des pouvoirs déclare valables les délibérations des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de ce jour.

La commission était composée de :

Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Annie MORIN

